



Nouvelle brèves

200ème adhérent à l'A.R.B.B.

Chose extraordinaire que nous n'aurions jamais pu imaginer il y a moins de trois ans, notre association vient d'enregistrer fin mars son 200ème adhérent. Tout un symbole qui augure du renom de l'ARBB et de son essor sans limite. Il nous fallait marquer cela d'une façon solennelle, aussi avons-nous décidé d'octroyer la gratuité de la licence 2001 à l'heureux bénéficiaire et de la lui remettre le jour de la Fête de La Randonnée le 17 juin prochain.

Via-ferrata : du nouveau à Briançon!

Pour des raisons bien évidentes d'esthétique par rapport au site historique classé de Briançon-Vauban, inscrit au patrimoine mondial de l'architecture militaire, les instances départementales ont pris la décision de faire démonter la via-ferrata de la Croix de Toulouse qui domine la ville, pour rendre à la montagne son aspect originel. Naturellement cela va surprendre un grand nombre d'entre nous, habitués à gravir cette voie superbement bien exposée en face sud. Les travaux de démontage commenceront le mardi 31 avril si les conditions météorologiques le permettent.

Le CDRP 05 prend de l'altitude

L'opération immobilière qui devait permettre à l'ARBB d'installer son siège social à côté des locaux de Météo-France, face au Bureau des Guides de Briançon, n'ayant pas pu être réalisée par manque de fonds suffisants, le C.D.R.P. 05 entrevoit de se porter acquéreur de ces locaux et de transférer son siège de Gap à Briançon. Une belle nouvelle qui nous enchante car le CDRP mettra à notre disposition une partie de ses nouveaux locaux, pour que nous puissions y tenir nos permanences hebdomadaires, nos réunions de commissions et nos séances de formation. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des aménagements.

Le mot du président

Représentativité, parité, majorité?

Autant de termes à la mode que l'on accommode complaisamment à toutes les sauces et qui aujourd'hui concernent tout naturellement la vie associative. A tel point que "la Loi 1901" va bientôt être totalement refondue en tenant compte notamment de la place et du rôle des femmes dans la société actuelle. Quand la dernière mouture de cette nouvelle loi sortira des mains des législateurs (majoritairement masculins), nous n'aurons plus - peut être s'ils légifèrent contre nature - qu'à revoir nos statuts associatifs et à libérer bon nombre de sièges pour nos compagnes actuellement sur le banc de touche.

A l'ARBB nous aimons devancer les événements pour ne pas subir brutalement les obligations qui nous régissent. Compte tenu que les femmes représentent les 2/3 de nos effectifs licenciés, elles sont fort heureusement majoritaires au sein du Conseil d'Administration (10 femmes, pour 8 hommes). Par contre, ce n'est pas le cas en ce qui concerne la composition du Bureau (2 femmes, pour 3 hommes) et encore moins à la présidence, tenue exclusivement depuis dix ans par des hommes. Il en est de même du côté des animateurs de l'association, où les hommes se taillent la belle part pour mener les sorties. Même constatation côté balisage, avec trois baliseurs officiels masculins pour mener sur le terrain les équipes de travail (quasi exclusivement féminines!).

Que faudrait-il faire pour un juste équilibre des choses?

- Rechercher la parité quantitative? Et nous devons : soit amener de gré ou de force plus d'hommes dans l'association, soit limoger par tirage au sort le trop plein féminin.
- Rechercher la parité au niveau des responsabilités? Et nous devons : soit expulser sans hésitation les hommes de leurs fonctions, soit intégrer statutairement davantage de femmes aux instances de l'association.

Un beau dilemme cornélien qui fera délier bien des langues et couvrir d'encre bien du papier, le tout pour rien du tout, puisque que tout ce qui est forcé ne peut aboutir sans casse. Et re-belote, que faut-il donc faire à présent? Peut-être que la sagesse voudrait que l'on ne touche pas à ...

Ne pourrait-on cependant saisir, à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale d'automne, la chance de confier les rênes de l'association à l'une d'elles pour que représentativité, parité et majorité, puissent rimer également au féminin avec disponibilité, technicité et responsabilité. Voilà un beau challenge qui mériterait réflexion, n'est-ce pas? Mais nous n'avons plus la place pour en débattre. Rendez-vous à la cession d'automne de l'ARBB.

Législation : racket sur les raquettes!

Un projet de loi vient d'être présenté en première lecture à l'Assemblée Nationale, pour faire payer un "droit de randonner" à tous les utilisateurs de raquettes à neige, tout comme a été taxé en son temps le ski de fond. Encore une taxe injuste qui touche les loisirs et qui porte atteinte à la liberté de circuler à son gré en montagne. Cet impôt déguisé se matérialisera par deux petites vignettes auto-collantes à apposer sur l'extrémité avant des raquettes. Naturellement la Gendarmerie aura tout pouvoir de contrôle et sera habilitée à verbaliser les contrevenants qui ne s'affranchiraient pas de l'achat de cette vignette en vente dès l'hiver prochain dans toutes les offices de tourisme. Ce que nous avons gagné sur les voitures, nous le perdons sur les raquettes!

Voyage : rando en Laponie avec la FIRP

Dans le cadre des Euros-Randos 2001, la Fédération Internationale de la Randonnée Pédestre a organisé une grande tombola, par le biais des comités régionaux et départementaux de chaque fédération nationale. Au palmarès : un voyage de quinze jours pour une équipe de six randonneurs d'un même club. En ce qui concerne la France, la FFRP a fait parvenir à chaque association fédérée un questionnaire de participation et a chargé les CRRP de veiller au tirage des gagnants. Pour la région PACA, le sort a désigné l'ARBB. Nous devons donc à présent adresser la liste des six personnes formant l'équipe qui partira du 14 au 28 juillet en Laponie, pour une grande randonnée itinérante, totalement prise en charge par la FIRP, et qui regroupera toutes les équipes régionales des pays concernés. Les licenciés de l'ARBB intéressés par ce beau voyage, doivent se grouper par affinité et adresser leurs listes avant le 12 avril à Bernard Costagliola. Le tirage au sort de l'équipe gagnante aura lieu le vendredi 13 avril à la MJC lors de la permanence de 18h15. La remise officielle des billets aux équipes représentant les régions aura lieu le 23 septembre, au siège de l'Agence Alsace Pauli, 28 rue du Vieux-Marché-aux-Vins à Strasbourg, capitale des Euros-Randos 2001.

Formation : stage pour futur(e)s dirigeant(e)s.

Le Comité Régional de la Randonnée Pédestre de PACA organise début septembre un stage de formation pour les licenciés FFRP qui désirent se préparer à assumer prochainement des responsabilités dans leurs associations. Des modules complémentaires sont prévus pour aborder les questions de trésorerie, secrétariat et présidence. Voici une belle opportunité qui nous permettrait de renouveler avec efficacité nos instances associatives actuelles lors de la prochaine Assemblée Générale d'automne. Inscriptions auprès de Claude Orecchini, à partir du 1er mai.

Balisage : expérimentation de matériel

Comme nous l'avons déjà annoncé dans notre petit journal du mois dernier, un stage de formation de Baliseurs Officiels aura lieu à La Grave les 2,3 et 4 juin au profit de l'ARBB. A cette occasion la FFRP expérimentera du matériel de balisage, primé lors du dernier Concours Lépine, notamment un ingénieux pot à peinture à deux orifices, muni d'un pinceau à deux têtes qui permettra en un seul coup de main de baliser en rouge et blanc. Autre outil extraordinaire, pour baliser sur le mobilier urbain : une étiqueteuse automatique pour coller sur tous supports (fer, bois, pierre, ...) des adhésifs rouge et blanc portant en coin le numéro du GR concerné. Ce matériel expérimental sera laissé en prêt à l'ARBB pour toute la durée de l'été. Pour toute démonstration sur le terrain s'adresser à Gérard Briard.

Equipelement : haute couture et randonnée pédestre.

La FFRP a demandé au remarquable styliste Jean-Paul Gauthier de concevoir une collection de vêtements de rando au logo de la fédé, pour équiper aussi bien randonneurs et amateurs des associations fédérées. Certains vêtements plus adaptés à la pratique de la montagne seront présentés à Paris lors du 17ème salon de la randonnée et des sports nature les 30, 31 mars et 1er avril. Un petit catalogue sera édité pour les commandes par correspondance. Renseignements et commandes auprès de Renée Petelet, à compter de la mi-mai.

Sécurité : ARVA nouvelle génération pour 2002.

La lutte est sévère sur le marché de l'ARVA et la technologie brûle les étapes pour nous fournir du matériel performant. Le futur ARVA intégrera un GPS directement branché sur la fréquence internationale des secours en montagne, qui déterminera à dix centimètres près la profondeur d'enfouissement de la personne recherchée. De plus il sera équipé d'un kit "mains libres" permettant à la victime de dialoguer directement avec les sauveteurs. Ce petit bijou "hight-tech" permettra une localisation instantanée et supprimera l'éprouvante épreuve de la recherche en avalanche. Naturellement la pelle sera encore nécessaire pour dégager la victime. Prix : N.C.